



Ce document est écrit en FALC
FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.
Le FALC aide à mieux comprendre les informations.



**J'ai besoin de défendre mes droits
et je n'ai pas beaucoup d'argent.**

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF reçoit les hommes et les femmes.

Au CIDFF je peux avoir des informations

- sur les droits de ma famille
- sur les droits du travail
- sur les droits de ma vie privée.

Le rendez-vous est gratuit.

Les rendez-vous sont uniquement les lundis de 14h00 à 17h00.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au CCAS au 01 30 83 00 00

Au CIDFF il y a aussi des psychologues.

Je peux parler avec un psychologue :

- si mon conjoint est violent avec moi
- si j'ai été violé
- si j'ai été volé
- si j'ai eu un accident de la route
- si j'ai vécu un attentat...

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)

Je peux envoyer un mail : cidffdesyvelines@gmail.com

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS aide les personnes qui ont des difficultés.

**Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

Adresse du CCAS :

6, impasse des Gendarmes

Entrée C

78000 Versailles.



France victimes 78



Cette association m'aide si je suis victime :

- d'un crime.
Un crime c'est par exemple un meurtre, un viol...
- d'un délit.
Un délit c'est par exemple un vol, du racisme, une agression...
- d'une contravention.



Une contravention c'est par exemple, des menaces,
,des violences légères...

Une personne de confiance peut m'aider :

- si j'ai besoin de l'aide d'un psychologue
- si j'ai besoin d'aller au tribunal
- si j'ai été victime d'un viol

J'ai besoin d'informations :

- je peux appeler le 01 30 21 51 89 pour prendre un rendez-vous
- je peux venir à l'association sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- je peux envoyer un mail à : contact@francevictimes78.fr

Le rendez-vous est gratuit

L'adresse de l'association est
36, rue des Etats généraux
78000 Versailles



Bureau d'aide aux victimes

Je suis une victime.

Par exemple :

- j'ai été violé
- j'ai été agressé
- j'ai été volé...

Je suis convoqué à une audience.

Pendant une audience :

- le tribunal pose des questions
- le tribunal écoute et prend sa décision.

Au bureau d'aide aux victimes, un juriste m'accueille et me renseigne.

Un juriste est une personne qui connaît bien les droits.

Ce juriste :

- me donne des informations sur mes droits
- m'aide à écrire des documents.

Je peux être reçu sans rendez-vous.

Les rendez-vous sont du lundi au vendredi
de 9h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

5, place André Mignot

78000 Versailles

Tél : 01 39 07 36 99

Je peux envoyer un e-mail :

bav.versailles@gmail.com



Informations affaires familiales

J'ai besoin d'informations sur :

- mon divorce
- ma pension alimentaire
- mon droit de visite
- mon autorité de parent
- l'adoption de mon enfant.

Je peux appeler le 01 39 07 39 07

Les rendez-vous sont uniquement :

les mercredis de 9h00 à 12h00 :

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

5, place André Mignot

78000 Versailles

Tél : 01 39 07 36 99

Je peux envoyer un e-mail :

bav.versailles@gmail.com



Agence départementale d'information sur le logement



J'ai des problèmes dans mon logement.

Je peux demander des informations ou de l'aide.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au 01 39 50 84 72

Je peux téléphoner :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Il n'y pas d'accueil téléphonique le jeudi après-midi.

Je peux envoyer un mail à contact@adil78.org

Je suis sourd et j'utilise la Langue des Signes Française :

Je peux prendre un rendez-vous avec un professionnel
qui connaît la langue des signes.

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

ADIL 78

80 bis, avenue du Général Leclerc

Etage 4

78220 Viroflay

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)

Crésus



C'est une association qui m'aide à m'occuper de mes problèmes d'argent.

Par exemple :

Je n'arrive plus à payer mes factures.

L'association Crésus peut m'aider pour que je paye mes factures en plusieurs fois.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au CCAS au 01 30 83 00 00

Le rendez-vous est gratuit.

Les rendez-vous sont uniquement les mercredis.

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS aide les personnes qui ont des difficultés.

**Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

Adresse du CCAS :

6, impasse des Gendarmes

Entrée C

78000 Versailles.



UFC que choisir



Union Française des Consommateurs est une association qui m'aide :

- si j'ai des problèmes avec des produits que j'ai achetés
- si j'ai des problèmes avec une personne que je paie pour faire un travail.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au 01 39 53 23 69

ou j'envoie un e-mail à :

contact@versailles.ufcquechoisir.fr

Le rendez-vous est gratuit

les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00.

Adresse :

5, impasse des Gendarmes
78000 Versailles



Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)

Le délégué du défenseur des droits

Le délégué du défenseur des droits est une personne qui me défend :

- si j'ai un problème avec une administration
- si j'ai un problème avec le service public
- si je ne suis pas traité comme tout le monde
- si mon enfant n'est pas traité comme tout le monde



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au 01 30 21 56 06

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

Préfecture des Yvelines

1, rue Jean Houdon

78000 Versailles

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)



Protection des majeurs

J'ai un tuteur ou un curateur.

Le tuteur ou le curateur m'aide à gérer mon argent.

Le tuteur ou le curateur me protège.

J'ai besoin d'information sur ma protection.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au 01 39 07 39 07

Les rendez-vous sont les jeudis de 9h00 à 12h00.

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

Tél : 01 39 07 36 99



J'ai besoin de défendre mes droits et je n'ai pas beaucoup d'argent Je suis convoqué au Tribunal Judiciaire

J'ai besoin d'informations :

- je peux appeler le tribunal judiciaire au 01 39 07 39 07
- je peux y aller les lundis de 9h00 à 12h00
- je peux envoyer un mail à tj1-versailles@justice.fr

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

Tél : 01 39 07 39 07



Avant d'aller au tribunal :

Je peux aller voir un conciliateur



Un conciliateur est un professionnel qui aide à résoudre les problèmes :

- entre deux personnes
- entre une personne et une entreprise



Je dois prendre un rendez-vous

Le rendez-vous est gratuit.

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)

Je peux être reçu dans plusieurs endroits par le conciliateur.

Au Tribunal de Commerce

Je prends un rendez-vous par téléphone au 01 39 07 16 40

Adresse :

1, place André Mignot
78000 Versailles



A la Maison de Quartier Notre-Dame

Je prends un rendez-vous par téléphone 01 39 50 51 66

Les rendez-vous sont :

- tous les mercredis de 15h30 à 18h00
- 1 mercredi sur 2 de 10h00 à 12h00

Adresse :

7, rue Sainte-Sophie
78000 Versailles



A la Maison de Quartier Porchefontaine

Je prends un rendez-vous par téléphone 01 39 02 12 41

Les rendez-vous sont :

les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Adresse :

86, rue Yves Le Coz
78000 Versailles



Je peux aller voir un médiateur

Un médiateur est un professionnel
qui aide à résoudre les problèmes de famille :

- entre deux personnes
- entre une personne et une entreprise...



Attention : le rendez-vous est payant.

J'ai besoin d'un médiateur :

Il existe deux endroits où trouver un médiateur

Au Centre Yvelines Médiation

Je prends un rendez-vous par téléphone au 01 39 49 46 47

Je peux envoyer un e-mail à infomf@yvelines-mediation.com



Adresse :

CYM

4, rue Georges Clemenceau

78000 Versailles

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)



Chez APME Médiation

Je prends un rendez-vous par téléphone au 01 30 21 75 55

Je peux envoyer un e-mail à mf@apme-mediation.com

APME Médiation est ouvert

du lundi au vendredi et de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00



Adresse :

36, rue des Chantiers

78000 Versailles

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)



J'ai juste besoin d'information

Je peux aller voir un médiateur au Palais de justice.

Le rendez-vous est gratuit.

Je prends rendez-vous par téléphone au 01 39 07 39 07

Le rendez-vous est gratuit

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

Tél : 01 39 07 39 07



J'ai besoin de défendre mes droits

J'ai besoin d'un avocat.

Un avocat est une personne qui me défend au tribunal.



J'ai besoin de conseils simples.

Je n'ai jamais parlé à un avocat.



Je peux avoir un rendez-vous gratuit

Attention : mon rendez-vous dure 15 minutes

Je prends un rendez-vous par téléphone au 01 30 83 25 25

Les rendez-vous sont

les lundis de 17h00 à 18h15.

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)



Mon problème est difficile

J'ai besoin de plus d'informations.

J'ai besoin d'un avocat spécialisé.

Je dois prendre rendez-vous.

Pour le rendez-vous, je remplis un formulaire :

- par courrier

ou

sur internet : [je clique ICI](#)

ou

- sur place

ou

- je peux envoyer un e-mail à accueil@avocats-versailles.com



Attention : le rendez-vous coute 40 euros

J'ai des difficultés à prendre un rendez-vous :

je peux demander des informations par téléphone au 01 30 83 26 26

Adresse :

Centre d'Information du Barreau de Versailles (CIBV)

3, place André Mignot

78000 Versailles



Mon problème est pour mon enfant

J'ai besoin d'information pour mon enfant.



Je dois prendre un rendez-vous

Je téléphone au 01 30 83 25 25

Le rendez-vous est gratuit.

Les rendez-vous sont
les mercredis après-midi.

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

Je peux me renseigner : [je clique ICI](#)



J'ai besoin d'un huissier

Un huissier est une personne qui fait respecter les décisions de justice.

Par exemple :

Une personne me doit de l'argent.

Je peux appeler un huissier.

L'huissier s'occupe de récupérer mon argent.



Je dois prendre un rendez-vous :



- par téléphone au **01 39 07 36 98**
ou
- par e-mail au cdhj78@yahoo.fr

Chambre Départementale
des Huissiers de Justice des Yvelines

Adresse :

Palais de justice

5, place André Mignot

78000 Versailles



J'ai besoin de défendre mes droits et je n'ai pas beaucoup d'argent

Je peux demander une aide juridictionnelle

Si j'ai l'aide juridictionnelle,
l'Etat paie :

- mon avocat.
Un avocat est une personne qui me défend au tribunal.
- un huissier.
Un huissier est une personne
qui fait respecter les décisions de justice.
- un expert.
Un expert est un spécialiste
qui aide le tribunal à comprendre une situation compliquée.
Par exemple :
un médecin, un psychologue...



Attention

- Je peux avoir une **aide totale** : l'État paie toutes les dépenses.
- Je peux avoir une **aide partielle** : l'Etat paie une partie des dépenses et je paie l'autre partie.
- Je peux recevoir **un refus** : je paie toutes les dépenses.

J'ai besoin d'informations :

Je téléphone à un professionnel au 01 39 07 39 07

Les lundis, mercredis et jeudis de 14h00 à 17h00.

Je dois remplir le dossier d'aide juridictionnelle.

Je peux aller chercher le formulaire.

Au Palais de justice

Le Palais de justice est ouvert

du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Adresse :

Palais de Justice

5, place André Mignot

78000 Versailles

je peux envoyer un e-mail à tj1-versailles@justice.fr



Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS aide les personnes qui ont des difficultés.

Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse du CCAS :

6, impasse des Gendarmes

Entrée C

78000 Versailles.



Si vous avez besoins d'informations :

Vous pouvez aller sur le site : [je clique ICI](#)

Ou appeler au numéro de téléphone national

d'accès aux droits :

